Production biologique et mobilisation : quelle place pour le sylviculteur?

AG FRANSYLVA 14/50 - 4 mai 2019 VIRE

Nicolas LORIQUE – Délégué régional du CRPF de Normandie

https://normandie.cnpf.fr



Production biologique : définition, mode de calcul et résultats.

Mobilisation : chiffres et confrontations des différentes sources.

Quelles marges de manœuvre pour les propriétaires ?

Quelles opportunités pour les propriétaires ?



La production biologique



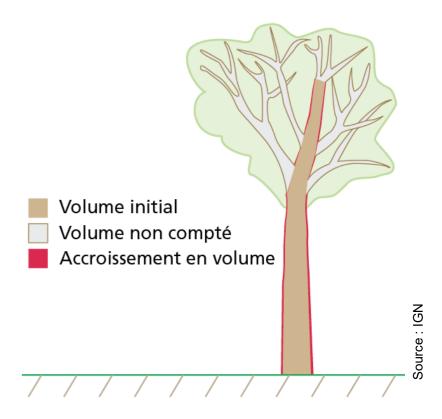
Production biologique : définition

Accroissement annuel en volume de bois.

Croissance annuelle des arbres :

- varie avec les conditions climatiques (pluviométrie notamment);
- calculée sur une période de cinq ans pour lisser ces phénomènes.

La production biologique est la somme de la production des arbres vifs, du recrutement, des arbres coupés (prélèvements) et des chablis.

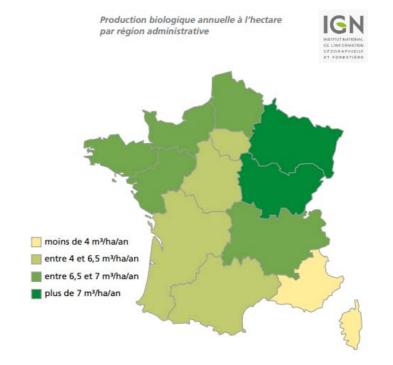




Production biologique : résultats de l'IGN

France métropolitaine : 91,5 Mm³/an soit 5,7 m³/ha/an (période 2008-2016)

Région Normandie : 2,9 Mm³/an soit 6,8 m³/ha/an (période 2005-2013)



Production biologique en m³/ha/an:

	14	27	50	61	76	Normandie
Feuillus	4,8 ± 1	4,8 ± 0,5	5,7 ± 1,4	4,9 ± 0,6	$5,5 \pm 0.7$	5,1 ± 0,3
Résineux	1,8 ± 1,2	1,1 ± 0,5	n.s.	3 ± 1	1,2 ± 0,7	1,7 ± 0,4
Total	6,6 ± 1,3	6 ± 0,6	6,8 ± 1,4	7,9 ± 0,8	6.7 ± 0.7	6,8 ± 0,4

Source: IGN kit PRFB Normandie / période 2005-2013



Source : IGN Mémento 2018

La mobilisation



Comment évaluer la mobilisation ?

Plusieurs sources existent:

- les données de l'IGN (mesures des prélèvements à partir des placettes d'inventaires);
- les enquêtes annuelles de branche (EAB) réalisées par la DRAAF auprès des professionnels de la filière;
- les résultats des contrôle d'application des PSG;
- •

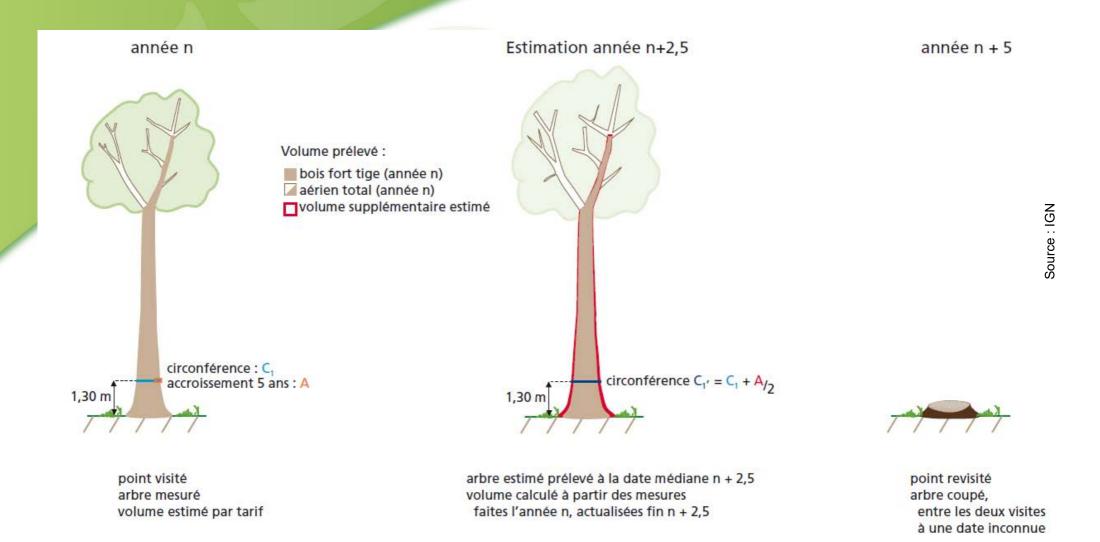


...mais ces sources ne sont pas directement comparables car elles ne mesurent pas la même chose!

Une inconnue de taille : le volume « bois de chauffage » mobilisé pour l'auto-consommation ou vendu à des particuliers.



Estimation des prélèvements par l'IGN



Estimation réalisée en volume bois fort tige (découpe 7,5 cm)



Estimation des prélèvements par l'IGN

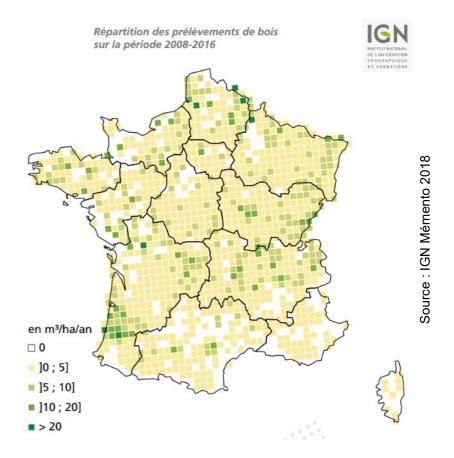
France métropolitaine : 46,4 Mm³/an soit 3 m³/ha/an (période 2008-2016)

Région Normandie : 1,3 Mm³/an soit 3,3 m³/ha/an (période 2005-2013)

Prélèvements en m³/ha/an :

	Normandie		
Feuillus	$2,4 \pm 0.6$		
Résineux	$0,9 \pm 0,4$		
Total	$3,3 \pm 0,7$		

Source : IGN kit PRFB Normandie / période 2005-2013





Estimation des prélèvements par l'IGN

	Production en m³/ha/an	Prélèvements en m³/ha/an	Mortalité en m³/ha/an	Evolution du capital en m³/ha/an	Taux de prélèvement en %
F. privées avec PSG	6,9 ± 0,6	2,9 ± 1	0,4 ± 0,3	3,6 ± 1,2	40 % env.
F. privées hors PSG	6,3 ± 0,6	1,5 ± 0,9	0.5 ± 0.2	4,4 ± 1,1	20 % env.
F. privées	$6,6 \pm 0.4$	2,2 ± 0,6	0.5 ± 0.2	4 ± 0,8	30 % env.
F. publiques	7,5 ± 0,8	6,8 ± 2,1	0,2 ± 0,2	0,6 ± 2,2	90 % env.
Total	6.8 ± 0.4	3,3 ± 0,7	0,4 ± 0,1	3,1 ± 0,8	50 % env.

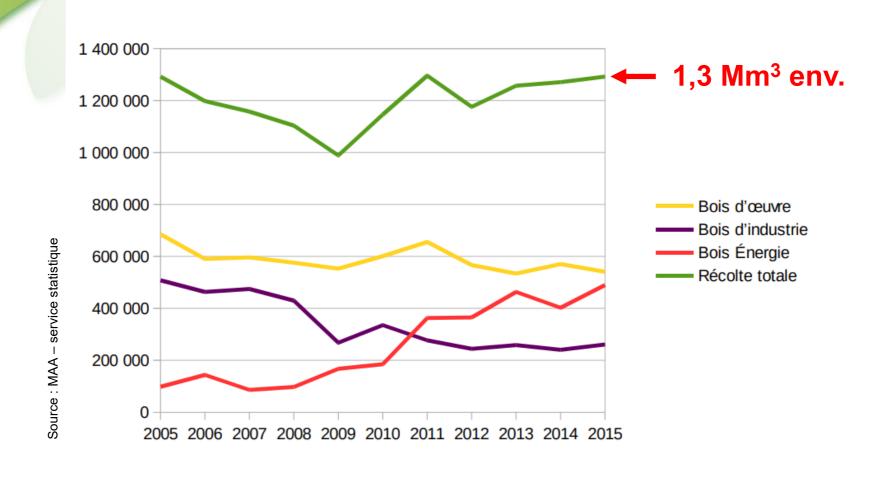
Source : IGN kit PRFB Normandie / période 2005-2013



L'enquête annuelle de branche (EAB)

Enquête déclarative auprès des entreprises de la filière.

Sources des données : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation





L'enquête « ménages »

Enquête sur la consommation de bois de feu auprès des ménages normands.

Sources des données : Biomasse Normandie avec BVA et l'université de Caen

En Normandie:

Consommation estimée à 2,7 M de stères ± 0,5 dont 53 % proviennent de forêt, soit 1,4 M de stères.

On estime à environ **1,16 Mm³** le volume de bois consommé en bois de chauffage en Normandie.



Les données issues des contrôles d'application des PSG

Evolutions récentes sur la notion de Garantie de Gestion Durable : avoir un document de gestion et l'appliquer (L124-1 et 2 du C.for.).



Mise en place par les Services déconcentrés de l'Etat d'un contrôle de l'application effective des PSG :

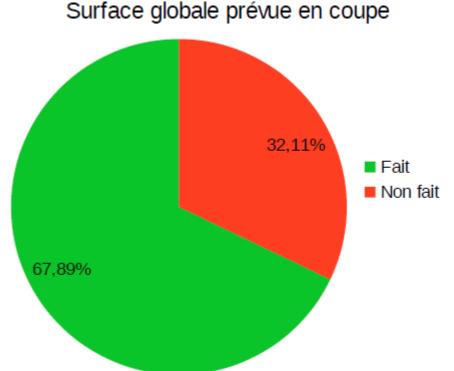
- 10 % des PSG sont contrôlés chaque année ;
- les résultats des contrôles sont intégrés dans une base de données (DRAAF de Normandie).



Les données issues des contrôles d'application des PSG

Depuis mi-2016:

- 111 contrôles effectués ;
- 12 346 ha de propriétés concernées;
- 10 795 ha de coupes contrôlées.

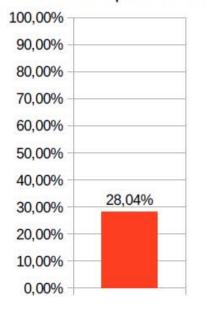




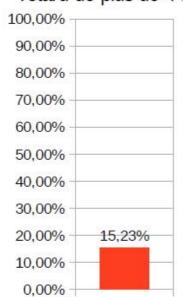
Source : DRAAF Normandie

Les données issues des contrôles d'application des PSG

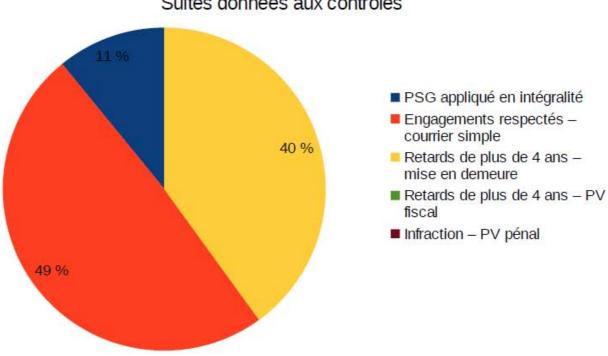
Coupes feuillues en retard de plus de 4 ans



Coupes résineuses en retard de plus de 4 ans



Suites données aux contrôles



Source: DRAAF Normandie



Un constat partagé

Des chiffres pas toujours très cohérents / concordants mais une convergence :

prélèvement actuel << production biologique.



Quelles marges de manœuvre pour mobiliser plus ?



Des objectifs de mobilisation supplémentaires



Le **Plan National Forêt Bois** (PNFB), à partir d'une étude de l'IGN, visait une mobilisation annuelle de 270 000 m³ supplémentaires en 2026.



Le projet de **Plan Régional Forêt Bois** (PRFB) est beaucoup plus ambitieux, visant une mobilisation annuelle de 600 000 m³ supplémentaires en 2026.

Cette mobilisation supplémentaire peut aussi se faire dans votre intérêt et dans celui de votre forêt!



Où sont situés ces volumes supplémentaires?

Principalement, en forêt privée :

- dans les peuplements à faible valeur économique et / ou en impasse sylvicole;
- dans les peuplements en crise sanitaire;
- dans les Chênaies proches de la maturité;
- dans les peuplements résineux du FFN arrivant à maturité.



Les peuplements « pauvres »

Il s'agit des peuplements :

- à faible valeur économique et / ou en impasse sylvicole ;
- sur des stations à potentiel…

...qu'il est possible de transformer pour installer des peuplements :

- adaptés à la station et au changement climatique ;
- plus productifs;
- de meilleure qualité.



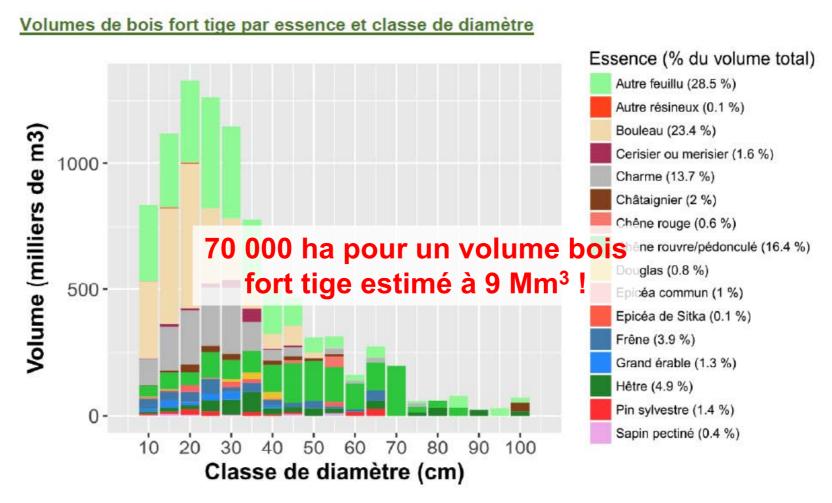
Une valorisation de votre patrimoine!





Les peuplements « pauvres »

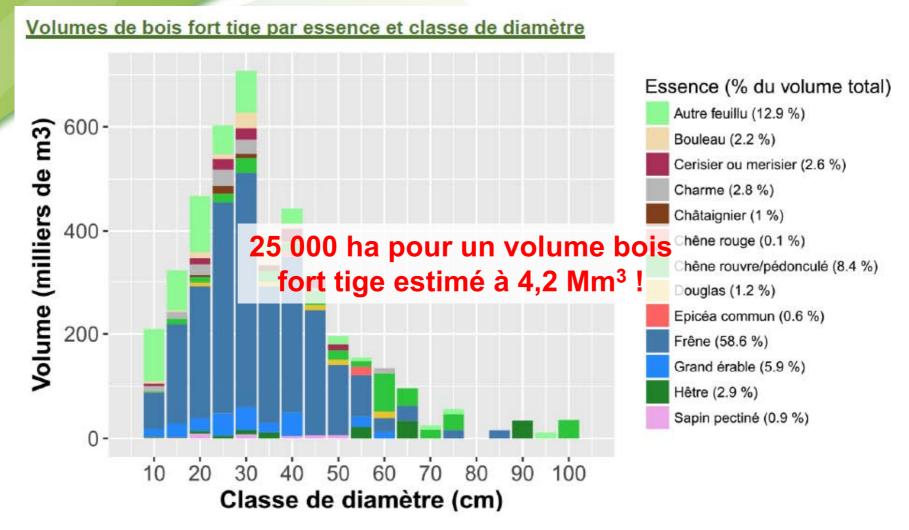
Domaine d'étude : Autres feuillus divers purs ou en mélange toutes propriétés





Les Frênaies chalarosées

Domaine d'étude : Frêne pur ou en mélange toutes propriétés





Les Chênaies proches de la maturité

La conversion des anciens Taillis-sous-Futaie vers la futaie depuis la 2^{ème} moitié du XX^{ème} siècle a conduit en forêt privée à :

- à un vieillissement généralisé des peuplements de Chêne ;
- à une régularisation de leur structure ;
- à un pic attendu du renouvellement les concernant...

...qu'il convient d'anticiper :

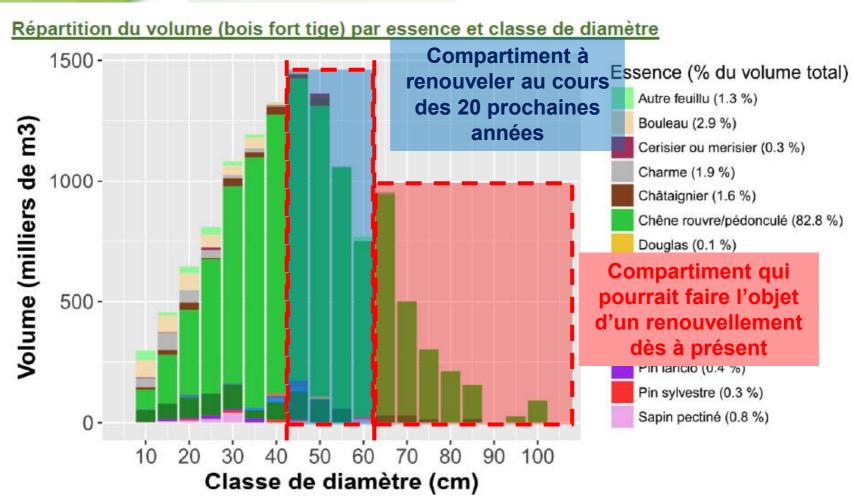
- en renouvelant dès à présent les peuplements qui « ne paient plus leur place » (qualités secondaires);
- avec des essences adaptées.



Un « lissage » dans le temps du renouvellement qui sera plus facile d'assumer techniquement et financièrement.

Les Chênaies proches de la maturité

Domaine d'étude : Futaie et mélange F/T riches de Chêne en f. privée avec PSG

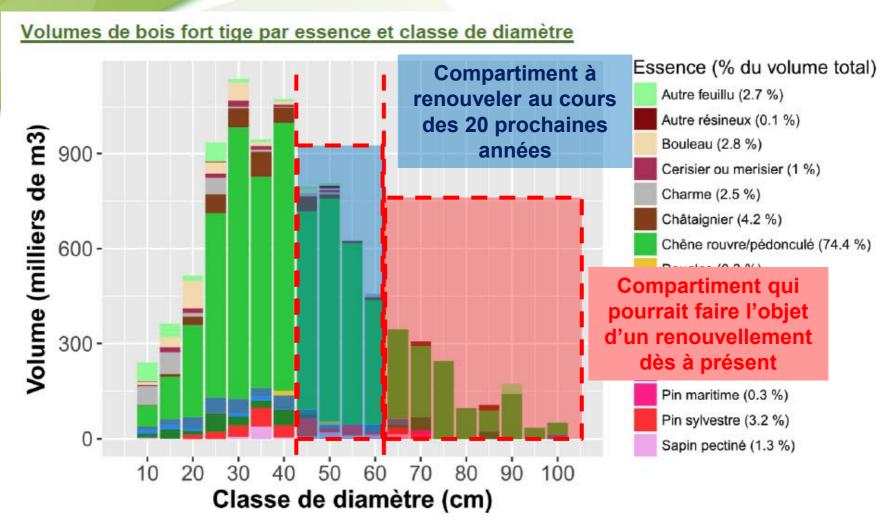




Source : IGN – Etude sur les disponibilités en bois des forêts de Normandie à l'horizon 2036

Les Chênaies proches de la maturité

Domaine d'étude : Futaie et mélange F/T riches de Chêne en f. privée sans PSG











Les leviers et opportunités pour le sylviculteur



Les aides financières

De nombreuses mesures existent pour les propriétaires :

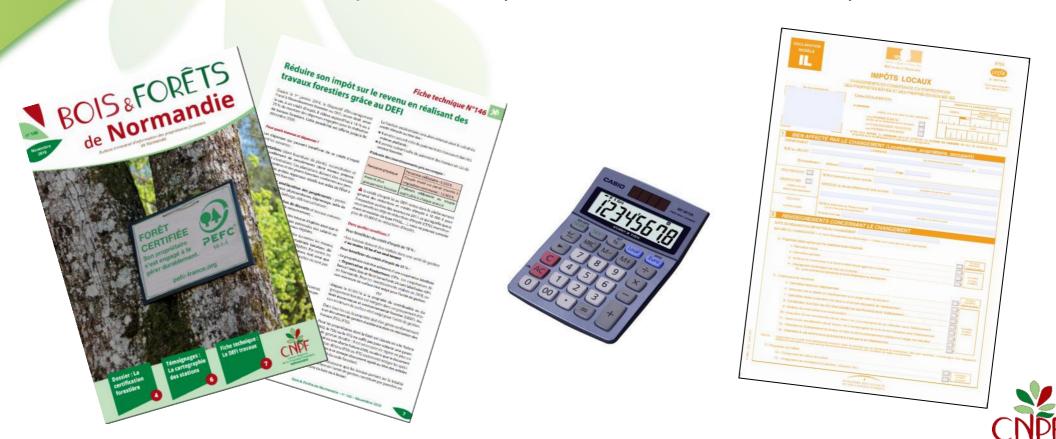
- les aides FEADER (desserte et renouvellement des peuplements « pauvres »);
- les aides « Région » : PSG volontaire, cartographie des stations, chèque « Conseil » (à venir), ...;
- les aides AMI DYNAMIC BOIS ;
- les initiatives carbone (Normandie Forêver, ...);
- •



Les dispositifs fiscaux adaptés à la forêt

De dispositifs existent dans le cadre du renouvellement des peuplements :

- les réductions / crédits d'impôt sur le revenu (DEFI, revenu cadastral);
- les exonérations d'impôt foncier (boisements, reboisements).



Des marchés relativement porteurs

En l'état actuel :

- le cours du Chêne, même pour les qualités moyennes, est bon voire très bon;
- la demande reste forte sur les résineux et le marché se porte bien;
- grâce à une filière régionale bien structurée, le prix du bois-énergie est plus que correct.



En résumé...

Le potentiel est là : prélèvement actuel << production biologique.

Des peuplements dont la gestion a besoin d'être dynamisée.

Des leviers et opportunités qui existent.

Ne serait-ce pas le moment de changer de braquet ?



Merci de votre attention.

